

**MAIRIE DE THERVAY**  
**39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION N° 2024-12-03**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline.

**ABSENTS EXCUSES** : CRETIN Christian, PHILIPPON Franck.

**Secrétaire de séance** : CHAMPONNOIS Alain.

Convocation du 04/12/2024 (affichée le 04/12/2024).

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA-NORD ET DE LA COMMUNE DE THERVAY**

Le maire expose que la Commune a la possibilité de demander la mise à disposition d'agents du service technique de la Communauté de Communes Jura Nord notamment pour seconder l'agent d'entretien communal lors de travaux nécessitant la présence de plusieurs personnes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- accepte la mise en place d'une convention de mise à disposition de services entre la Communauté de Commune Jura Nord et la Commune de Thervay
- charge le maire de la signature de cette convention et de tous les documents afférents à cette opération

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Stéphane ECARNOT

